

SPDG AFIGEO AITF APCIG SNEPPIM

Les données du cadastre et les adresses sur Internet

Les règles et les outils

SMCL 23 NOVEMBRE 2005

Agenda de la table ronde

Une brève introduction par Georges Bertrand

O.Lesobre : le point de vue et l'action de la CNIL

L'expérience de deux collectivités territoriales :

- ❖ Le Conseil Général du Calvados : N.Ozenne
- ❖ La CA de Poitiers : J.M.Pignon

L'expérience des producteurs privés

- ❖ Experian : D.Bied-Charreton
- ❖ Télé Atlas : P.Funken
- ❖ Navteq : V.Astorri

Dominique Caillaud : comment avancer ?

Une brève introduction....

L'objet de la table ronde.

La loi informatique et liberté (6 janvier 1978)

L'accès des citoyens aux textes juridiques (loi du 12 avril 2000)

L'accès aux documents administratifs et la réutilisation des données publiques (ordonnance du 6 juin 2005)

L'accès aux données environnementales (loi du 26 octobre 2005)

Le projet de directive INSPIRE

Conclusion : il faut avancer, mais comment ?

L'objet de la table ronde

Outils et données

Accès et diffusion (mise en ligne)

La sédimentation des textes

- ❖ Obligations d'accès et de diffusion
- ❖ Mais aussi interdictions et restrictions

La loi informatique et libertés (8 janvier 1978)

La notion de données personnelles

Les conséquences sur l'accès et la diffusion

- ❖ Finalités
- ❖ Destinataires
- ❖ Déclaration ou autorisation

L'application aux données du cadastre et aux adresses

- ❖ Adresses
- ❖ Plan cadastral et BD parcellaire, autres fonds de plan
- ❖ Données cadastrales

La loi du 12 avril 2000 : l'accès aux textes juridiques

La mise en ligne des « textes juridiques »

Le rôle du plan cadastral comme fond de plan

- ❖ PLU, servitudes, périmètres à grande échelle...

- ❖ Quid des adresses et du parcellaire ?

Autres supports pour les périmètres et zonages ?

- ❖ Orthophoto ?

- ❖ BD routière et plans de villes

- ❖ Plans topo à moyenne échelle

L'ordonnance du 6 juin 2005 : l'accès aux documents administratifs et la réutilisation

L'accès/publication avec ou sans réutilisation

L'application de la loi informatique et libertés

- ❖ Pour l'accès
- ❖ Pour la réutilisation

Le plan cadastral :

- ❖ Document administratif ?
- ❖ Donnée réutilisable ?

Plans de ville et fichiers de voies et d'adresses

- ❖ Document administratif ? Quid Navteq et Télé Atlas ?
- ❖ Donnée réutilisable

Les données environnementales : la loi du 26 octobre 2005

Droit d'accès et obligation de mise en ligne

L'application de la loi informatique et libertés

- ❖ Pour l'accès
- ❖ Pour la réutilisation

Le plan cadastral :

- ❖ Donnée environnementale (bâti, voies) ?
- ❖ Donnée réutilisable ?

Plans de ville et fichiers de voies et d'adresses

- ❖ Donnée environnementale ? Non...

Le projet de directive INSPIRE

La mise en ligne des données spatiales

- ❖ Le parcellaire
- ❖ Les adresses
- ❖ Le bâti

L'application de la loi informatique et libertés

En guise de conclusion

Rien n'est simple...

- ❖ Le mille feuille de règles parfois contradictoires
- ❖ Adresses et données cadastrales relèvent de plusieurs réglementations
- ❖ L'application de la loi informatique et libertés n'est pas évidente : la CNIL et les débats vont nous éclairer

Nécessité d'une clarification :

- ❖ Sur l'accès et la diffusion des données publiques
- ❖ Sur le rôle des collectivités territoriales dans la production des données géographiques